

LE PATRIOTE

200 frs

*Méfiez-vous
de l'homme nu
qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Coopération

LE CONGO ET LA CHINE POUR UN NOUVEAU PARTENARIAT STRATÉGIQUE



La première visite d'Etat du président de la République populaire de Chine au Congo, les 29 et 30 mars derniers, a été exceptionnellement riche en événements. En 48 heures, Xi Jinping a inauguré la grande bibliothèque universitaire et l'hôpital de l'amitié sino-congolaise à Mfilou, dans le 7^{ème} arrondissement de Brazzaville. Outre la signature de 11 accords à caractère économique, technique, social et culturel, l'homme d'Etat chinois s'est adressé au parlement réuni en congrès et rencontré la colonie chinoise résidant au Congo.

☞ 2 - 4

Dialogue social

LES ENSEIGNANTS INVITÉS AU RESSAISISSEMENT

☞ 9

LA DÉMOCRATIE PIÉGÉE À DOLISIE ?

En recommandant l'organisation d'un recensement administratif spécial et le report des élections locales de juillet, les participants à la concertation de Dolisie n'ont-ils pas imaginé le cycle d'inconstitutionnalité des institutions démocratiques que pourrait

engendrer une telle démarche ? Forte de cette interrogation, l'opinion est en droit de se demander si le ministre de l'intérieur et sa suite n'ont pas été piégés à Dolisie.

☞ 4

ET SI LES JOURNALISTES CRÉAIENT LEUR PROPRE TRIBUNAL

Il ne se passe de jour sans que la presse écrite ne tombe sous le coup de la loi. Heureusement pour elle, les pouvoirs publics congolais tolèrent ces dérives qui ne peuvent bénéficier d'aucune circonstance atténuante. Les faits qui illustrent ces boules noires en presse écrite sont si nombreux qu'on ne peut plus laisser le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) les gérer seul. Il faut pour le Congo, une organisation non gouvernementale constituée exclusivement des représentants des syndicats ou bien d'autres associations des journalistes destinés à faire des rappels à la loi aux auteurs des délits de presse.

☞ 11

Douanes congolaises

LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION EST UN IMPÉRATIF

☞ 6

LES FOURBERIES OCCIDENTALES ET LES REBELLIONS EN AFRIQUE

☞ 10

Football

LES «FAUVES» DU NIARI DANS UN GRAND DÉFI

☞ 12



Coopération

LE CONGO ET LA CHINE POUR UN NOUVEAU PARTENARIAT STRATÉGIQUE

La première visite d'Etat du président de la République populaire de Chine au Congo, les 29 et 30 mars derniers, a été exceptionnellement riche en événements. En 48 heures, Xi Jinping a inauguré la grande bibliothèque universitaire et l'hôpital de l'amitié sino-congolaise à Mfilou, dans le 7^{ème} arrondissement de Brazzaville. Outre la signature de 11 accords à caractère économique, technique, social et culturel, l'homme d'Etat chinois s'est adressé au parlement réuni en congrès et rencontré la colonie chinoise résidant au Congo.

Établies le 22 février 1964, les relations bilatérales entre le Congo et la République populaire de Chine sont en constante croissance. A un an de la célébration du demi-siècle d'une coopération exemplaire, le président chinois fraîchement investi, vient d'apporter un nouveau souffle aux liens de coopération séculaires qui unissent les deux Etats. En effet, vieille de 49 ans, la coopération entre le Congo et la Chine n'a jamais connu de rupture. Renforcée par la signature d'un accord préférentiel le 19 juillet 2006 consacrant le partenariat stratégique, cette coopération vient d'ouvrir une nouvelle page de son histoire avec la signature de 11 nouveaux accords à Brazzaville.

Plus de 7 milliards de francs Cfa accordés au Congo

Le séjour de travail du président Xi Jinping et sa suite au Congo a donné une nouvelle envergure à la coopération. Au nombre des actes posés à cette occasion, la signature de plusieurs conventions dont celle accordant 7 milliards et demi de francs Cfa au Congo et un autre portant sur un prêt sans intérêt du même montant. Pour accompagner le Congo dans l'œuvre de reconstruction des quartiers détruits lors des explosions du régiment blindé et le relèvement progressif des victimes du 4 mars, la Chine octroie un prêt préférentiel destiné à la construction de 200 logements sociaux à Mpila et un autre en vue de la construction d'une école dans la zone sinistrée, en sus de la construction de 200 autres logements dont les sites restent à déterminer.

Outre le financement des travaux de construction de la centrale hydroélectrique de Liouesso, la Chine consacre plus de 26 milliards de francs Cfa à la construction du port d'Oyo et d'un port minéralier à Pointe-Noire. Dans le domaine bancaire, le vice-gouverneur de la Banque centrale de Chine et le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale ont signé un accord relatif à la promotion des petites et moyennes entreprises dans la zone CEMAC.

De même, la coopération déjà fructueuse entre le Congo et la Chine dans le domaine de la communication a été renforcée par un nouvel accord. Selon le ministre de la communication,



Photo de famille avec le parlement réuni en congrès

Bienvenu Okiemy. « C'est le fruit de l'investissement du président de la République grâce auquel les structures de communication comme l'agence congolaise d'information (ACI), télé Congo, Radio-Congo, la Nouvelle République ainsi que la presse privée vont de l'avant à travers

l'échange d'expérience et les formations en Chine ».

La Chine, un partenaire à toute épreuve

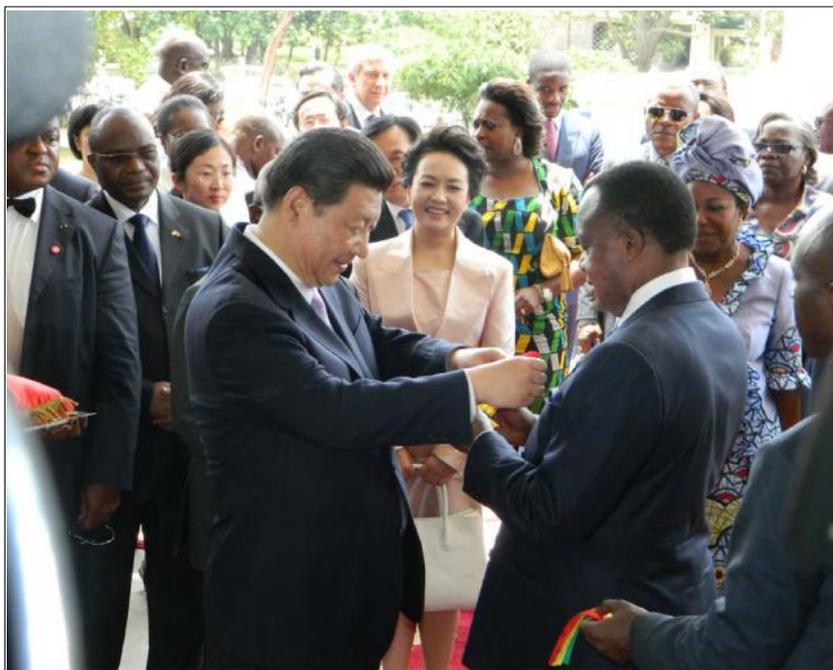
Devant le Parlement réuni en congrès, le président Xi Jinping a exhumé un demi-siècle d'une

coopération sans cesse fructueuse entre la Chine et le Congo d'une part, puis entre la Chine et l'Afrique de l'autre avant d'en tracer les perspectives. Pour l'essentiel, il ressort de son adresse que depuis leur établissement, les relations entre la Chine et le Congo n'ont cessé

de grandir pour devenir luxuriant et donner des fruits plus abondants. « C'est un parfait exemple d'une coopération qui a su garder toute son efficacité grâce aux liens d'amitié fraternelle et profonde que nos peuples ont tissés en s'entraînant sincèrement et en partageant joie et malheurs ». La Chine est pour le Congo un partenaire à toute épreuve, de même que le Congo l'est pour la Chine. C'est dans ce cadre que le président Xi Jinping inscrit la construction, par le président Denis Sassou N'Guesso à Yushu, dans une province chinoise, de l'école primaire de l'amitié après « un violent tremblement de terre en avril 2010 ». Car, précise-t-il, le gouvernement congolais a fait preuve d'une grande générosité en offrant à la région sinistrée une école primaire. « Aujourd'hui, les enfants sinistrés ont une école neuve. Ils peuvent apprendre tranquillement dans des salles spacieuses et lire joyeusement sur les terrains de sport ».

Abordant la coopération sino-africaine devant les députés et les sénateurs, le président chinois a dit que sa tournée dans le continent lui a permis de réaliser l'aspiration des peuples africains à une vie meilleure. Il rappelle en outre qu'elle a un avenir prometteur et offre une grande marge d'actions. « Depuis le milieu du siècle dernier, les peuples chinois et africains se sont toujours témoignés sympathie et soutien que ce soit dans la lutte pour l'indépendance nationale et l'émancipation ou dans la recherche des voies de développement. Nous avons devant nous, la même mission historique de réaliser le développement national et le bonheur de nos peuples. Notre coopération dans ce sens a donné des résultats fructueux ». Dans l'avenir, il estime que le développement de la Chine sera une opportunité sans précédent pour l'Afrique, autant le développement de l'Afrique le sera pour la Chine. C'est pourquoi, le président de la République Populaire de Chine a exhorté les Congolais à travailler « la main dans la main afin de poursuivre la voie d'une coopération mutuellement bénéfique, pour un développement partagé ».

Prenant appui sur les évolutions récentes de la situation internationale, il a fait constater que tous les peuples du monde aspirent à vivre en paix et rejettent la pauvreté. « Il convient, à notre avis, de faire rayonner un esprit de qualité, de confiance réciproque, de tolérance, d'aspiration mutuelle de coopération gagnant-gagnant des relations internationales pour préserver ensemble l'équité et la justice interna-



Le président Xi Jinping et le président Denis sassou N'Guesso après la coupure du ruban symbolique

Suite page 3

LE CONGO ET LA CHINE POUR UN NOUVEAU PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Suite de la page 2

tionales. Les pays du monde doivent observer les buts et principes de la charte des Nations unies. Sans tenir à l'égalité de tous les pays grands ou petits, puissants ou faibles, riches ou pauvres, respecter la diversité de la civilisation et des voies de développement, contribuer à la démocratisation des relations internationales et au progrès de la civilisation humaine. Défendre la paix et la stabilité dans le monde, accroître les intérêts communs de l'humanité ».

En conclusion, il promet que la Chine continuera à soutenir l'Afrique. Quels que soient les changements survenus au plan international, la Chine sera

toujours pour l'Afrique un partenaire à toute épreuve. Elle restera solidaire envers les pays africains. Il promet également d'accroître ses investissements et ses échanges commerciaux et à renforcer la coopération diplomatique avec l'Afrique. C'est pourquoi, La Chine travaillera à renforcer la confiance mutuelle, à soutenir les pays africains dans l'accomplissement du développement choisi par eux-mêmes et adapté à leur réalités nationales. La Chine entend aussi appuyer et protéger les initiatives des pays africains et des organisations régionales africaines telle que l'Union africaine visant à préserver la souveraineté nationale et à régler en toute indépendance, les questions propres à leur conti-

ner afin de jouer un rôle constructif à la préservation de la paix et de la sécurité en Afrique. Réagissant au discours de son homologue, le président Denis Sassou N'Guesso a déclaré que l'amitié et la solidarité entre le Congo et la Chine ont encore de très beaux jours devant les deux Etats. La profondeur de la pensée du président Xi Jinping, sa sincérité et sa simplicité dans l'expression en sont une illustration a-t-il déclaré.

De l'hôpital de base de Mfilou à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise

Avant son retour, Xi Jinping a rencontré la colonie chinoise résidant au Congo qui lui a fait part de la parfaite cohabitation avec les Congolais notamment à

travers les commerces, les chantiers et bien d'autres domaines. Il a ensuite ouvert au public la grande bibliothèque universitaire située dans l'enceinte du rectorat. C'est un bâtiment de type R+3 abritant plusieurs services dont une salle de lecture de 100 places. L'installation du parc informatique se poursuit. Plus de la moitié des postes sont déjà connectés à l'internet. La grande bibliothèque universitaire a une capacité d'accueil de 1000 usagers par jour.

Enfin, en com50 pagnie de son homologue congolais, le président Xi Jinping a inauguré l'hôpital de l'amitié sino-congolaise à Mfilou, 7^{ème} arrondissement de Brazzaville, un don de la Chine au Congo. Il

s'agit d'un complexe d'une capacité de 100 lits comprenant des bâtiments destinés aux consultations externes et aux urgences, aux services d'hospitalisation. Cet hôpital comprend outre les bâtiments administratifs, 25 logements destinés aux médecins. Il possède un laboratoire moderne, un bloc opératoire, un bloc d'imagerie médicale et d'un scanner de la dernière génération. Une équipe de médecins et de techniciens chinois complètera le potentiel en personnel de l'hôpital.

La visite d'Etat du président a été non seulement un succès diplomatique du Congo, mais le témoignage d'un partenariat exemplaire, vieux de 49 ans.

Ernest Otsouanga

COMMUNIQUE CONJOINT DE LA VISITE D'ETAT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR XI JINPING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE EN REPUBLIQUE DU CONGO

1. Sur invitation du Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, le Président de la République Populaire de Chine, Son Excellence Monsieur XI JINPING, a effectué une visite d'Etat en République du Congo les 29 et 30 mars 2013.

Durant cette visite, les deux Chefs d'Etat ont échangé les vues sur des questions bilatérales, régionales et internationales et sont parvenus à un large consensus sur tous ces sujets.

3. Au plan bilatéral, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la consolidation et de l'approfondissement continus de l'amitié et de la coopération sino-congolaise depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays il y a 49 ans. Ils ont estimé que l'évolution de ces relations répond aux intérêts fondamentaux des deux peuples et joue un rôle actif dans le développement des deux pays.

Ils sont convenus de travailler à construire, sur la base de l'amitié traditionnelle entre les deux pays, un partenariat global de solidarité et de coopération sino-congolais.

4. Les deux Chefs d'Etat ont estimé que l'aide et le soutien que chaque pays a apporté à l'autre dans les dossiers touchant à ses intérêts majeurs et dans des moments difficiles constituent une illustration parfaite de l'amitié sincère sino-congolaise.

Ils se sont engagés à poursuivre ce soutien mutuel sur les questions touchant à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale.

Le Président de la République et le Gouvernement congolais ont réaffirmé leur attachement à la politique d'une seule Chine et leur soutien au gouvernement chinois dans ses efforts pour réaliser la réunification du pays.

5. Les deux Chefs d'Etat ont également estimé unanimement que les économies des deux pays étaient fort complémentaires et que la coopération pragmatique sino-congolaise était sous tendue par de riches potentialités. Le gouvernement chinois s'est engagé, comme par le passé, à contribuer dans la mesure du possible, au développement socioéconomique de la



Les deux chefs d'Etat en parfaite communion

République du Congo.

Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur volonté de continuer à renforcer la coopération entre le Congo et la Chine dans les secteurs prioritaires tels l'agriculture, les infrastructures et l'énergie et à développer activement une coopération dans les secteurs émergents comme l'industrie, la construction des zones économiques spéciales et l'exploitation des ressources minières, en vue d'accroître l'ampleur et le niveau de la coopération mutuellement avantageuse. Les deux gouvernements se sont engagés à créer les conditions favorables à l'élargissement de leur coopération et à faciliter les échanges et la coopération entre les entreprises chinoises et congolaises.

6. Les deux Chefs d'Etat sont convenus d'intensifier les échanges socioculturels entre les deux pays, de renforcer la coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé et de la formation des ressources humaines et

de promouvoir les échanges amicaux entre les médias, les institutions académiques ainsi que les Organisations des jeunes et des femmes des deux pays, afin d'approfondir davantage la connaissance mutuelle et l'amitié entre les deux peuples et de consolider la base populaire de l'amitié sino-congolaise.

7. Les deux Chefs d'Etat ont noté avec satisfaction que sous l'impulsion du Forum sur la Coopération sino-africaine, les relations entre la Chine et l'Afrique ont connu ces dernières années un développement global et rapide et que ta coopération pragmatique sino-africaine a obtenu des résultats remarquables. Ils ont exprimé leur volonté d'intensifier la collaboration afin de saisir les opportunités offertes par la mise en œuvre des acquis de la 5ème Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine pour porter ce partenariat stratégique de type nouveau à un niveau plus élevé.

8. Au plan régional, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur préoccupation devant les crises qui secouent le continent africain. Le Chef de l'Etat chinois a apprécié favorablement les efforts que déploie le Chef de l'Etat congolais dans la recherche des solutions à ces crises.

9. Au plan international, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur intention de continuer à renforcer la coopération sino-congolaise dans les affaires internationales et d'intensifier les coordinations et concertations entre les deux pays sur les questions d'importance majeure comme la réforme des Nations Unies, le changement climatique et le développement durable afin de préserver les droits et les intérêts des pays en développement.

10. Les entretiens entre les deux Chefs d'Etat se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de grande chaleur amicale et de compréhension mutuelle.

11. A l'issue de ces entretiens, le Gouvernement de la République Populaire de Chine et le Gouvernement de la République du Congo ont procédé à la signature des Accords de coopération.

12. Durant sa visite, le Président XI JINPING s'est adressé au peuple congolais à travers ses représentants réunis en congrès. Il a procédé, avec son homologue congolais, à l'inauguration de « L'Hôpital de l'amitié sino-congolaise » de Mfilou, de la Grande Bibliothèque Universitaire et de la Médiathèque chinoise située dans l'enceinte de celle-ci.

13. Au terme de sa visite, le Président XI INPING a remercié le peuple congolais et son gouvernement pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation. Il a invité son homologue de la République du Congo à effectuer une visite en République Populaire de Chine à une date qui sera fixée par voie diplomatique.

Fait à Brazzaville, le 30 mars 2013

LES PREMIÈRES DAMES DE CHINE ET DU CONGO À L'ORPHELINAT BÉTHANIE

En marge des activités purement politiques de leur époux respectif, les deux premières dames de la République Populaire de Chine et de la République du Congo ont visité l'orphelinat Béthanie, situé dans le quatrième arrondissement Moundali, le 29 mars dernier. Peng Liyan et Antoinette Sassou N'Guesso ont remis aux 53 orphelins de ce centre des jouets dont la valeur n'a pas été révélée. Peu avant l'orphelinat Béthanie, les deux premières dames ont visité une exposition d'art au ministère des affaires étrangères. Elles ont admiré le talent et le savoir-faire des artistes congolais.



La Soeur Angélique (de dos) reçoit les deux premières dames

Les deux dames ont toujours manifesté un intérêt particulier en faveur des plus démunis et surtout à l'endroit de ceux qui sont atteints du VIH-

SIDA. La première dame de Chine est ambassadrice de bonne volonté de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), pour la lutte contre la tuberculose

et le VIH-SIDA. Celle du Congo qui est la présidente de la Fondation Congo-Assistance consacre une partie importante de ses activités à la lutte contre la pandémie du SIDA.

La directrice de l'orphelinat, Sr Angélique N'Sounda qui a parlé au nom de tout le personnel a exprimé sa joie, pour avoir été honorée par les deux premières dames. Tout en remerciant Mme Antoinette Sassou N'Guesso qui a accompagné la première dame de Chine dans leur centre, elle a souhaité que cette initiative ne soit ni la première, ni la dernière. De son côté, la première dame de Chine a félicité sa consœur du Congo pour ses œuvres de solidarité en vers le couple mère et enfant ainsi qu'au bénéfice des personnes vulnérables. Justifiant sa présence dans l'orphelinat, la première dame de Chine a indiqué qu'elle fait suite à une



Distribution des jouets à l'orphelinat Béthanie par les deux 1^{ères} dames

instruction de la directrice générale de l'OMS. En Chine, elle reçoit une fois l'an, les enfants malades de SIDA et les orphelins

dont les parents ont été emportés par cette pandémie.

Irma Patriciat Oko

LA DÉMOCRATIE PIÉGÉE À DOLISIE ?

En recommandant l'organisation d'un recensement administratif spécial et le report des élections locales de juillet, les participants à la concertation de Dolisie n'ont-ils pas imaginé le cycle d'inconstitutionnalité des institutions démocratiques que pourrait engendrer une telle démarche ? Fort de cette interrogation, l'opinion est en droit de se demander si le ministre de l'intérieur et sa suite n'ont pas été piégés à Dolisie.

Toutes les recommandations à court terme adoptées par la concertation politique d'Ewo ont été appliquées. L'unique à moyen terme, objet d'un avant-projet de loi validé par la Cour suprême sera bientôt sur la table du gouvernement. Quant à la réorganisation administrative susceptible de permettre un découpage électoral global et la correction de la sous-représentation de certaines entités administratives à l'Assemblée nationale, une réflexion sur les sujets est menée actuellement au ministère de l'intérieur et de la décentralisation en vue de la refonte générale de l'administration du territoire.

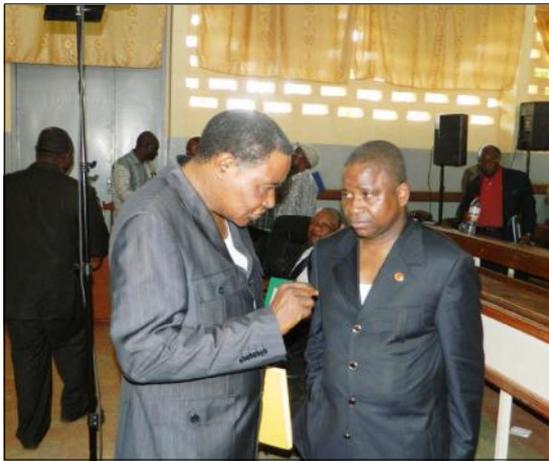
Ces grandes avancées, contrariées lors des dernières élections législatives par la faible participation des différentes sensibilités politiques dans les commissions administratives de révision des listes électorales, les insuffisances des membres des commissions locales d'organisation des élections accusant d'un déficit de compétences, ont débouché sur le renforcement des recommandations d'Ewo par une dizaine d'autres prises à Dolisie, dont le report des élections locales de juillet 2013.

Reporter les locales à quel prix

Les participants à la concertation politique de Dolisie ont noté que

le corps électoral issu de la révision des listes n'est pas parfait. Pour eux, seul un recensement administratif spécial dotera le Congo d'un corps électoral fiable. Un souhait qu'ils estiment réalisable dans l'immédiat, peu importe le prix à payer. C'est dans cette optique et conscients des délais très courts entre l'adoption de la recommandation et les élections locales en préparation, qu'ils ont malgré tout opté pour le report des locales de juillet prochain. Celui-ci pourra avoir des conséquences lourdes sur la jeune démocratie congolaise puisqu'il va déclencher un cycle d'inconstitutionnalité des institutions qui commencera par les conseils départementaux. Cette analyse conduit certains observateurs à penser que la délégation gouvernementale se serait fait prendre au piège à Dolisie. Cela semble plus vérifiable d'autant plus que le recensement spécial et le report des élections locales focalisent l'attention de la classe politique nationale, alors qu'une dizaine d'autres recommandations sont presque occultées.

Par ailleurs, ils soupçonnent les initiateurs du report de nourrir des velléités d'entrer aux affaires ou de revenir au pouvoir après avoir échoué de le faire par des voies légales. L'entrée du pays dans une situation d'exception pour ouvrir toutes les brèches aux issues imprévisibles. D'où la



Pierre Ngolo (PCT) et Basséyila (UDR-Mwindi) à Dolisie

prudence et la sagesse dont devrait faire preuve le gouvernement, seul chargé de prendre la série des textes relatifs à la mise en œuvre des dites recommandations.

Une recommandation est un avis

Le recensement administratif spécial et le report des élections locales, ainsi que l'érection de la CONEL en un organe permanent et indépendant, jouissant d'une autonomie administrative et financière, le renforcement des conditions de délivrance des procurations à l'occasion des

votes, la détermination de modalités plus efficaces de distribution des cartes d'électeurs, l'établissement des cartes d'électeurs biométriques, l'introduction progressive dans la législation nationale de l'usage du bulletin unique, le renforcement des attributions du comité de suivi dans l'exécution des conclusions de la concertation politique d'Ewo et de Dolisie, l'application effective de la loi sur les partis politiques par tous les acteurs, la révision à la hausse et la régularité des subventions allouées aux partis politiques, la délivrance des récépissés à tous les partis en règle et la diligence de la promul-

gation de la loi sur les partis politiques ne sont que des simples souhaits.

Dépourvues de toute force obligatoire, leur application est tributaire de la volonté de l'entité en charge de la mise en œuvre. Dans ce cas, comme à Ewo, il s'agit du gouvernement. Celui-ci devrait faire preuve de minutie et de réalisme pour maintenir l'équilibre démocratique marqué par le respect de la périodicité de la durée de vie constitutionnelle des institutions démocratiques. Cependant, « l'opposition républicaine » organisée autour de la Convention d'appui aux conclusions d'Ewo accroît déjà sa pression sur le gouvernement. Dans sa conférence de presse au lendemain des assises de Dolisie, prend appui sur « le report unilatéral en 2008, des mêmes élections locales par le gouvernement », qui n'avait eu aucune conséquence sur la vie des institutions.

Elle oublie peut-être que la conjoncture d'aujourd'hui est différente. Caractérisée par l'hypocrisie dans les milieux politiques, de coups bas, d'intrigues, de trahison et de règlements de compte, elle ne semble pas propice à des telles actions. Encore qu'on peut aussi se demander sur la légitimité de la concertation et la valeur juridique des avis qu'elle émet. Quoiqu'il en soit, le gouvernement est seul à mesurer l'ampleur des décisions à appliquer et leur conséquence possible sur la nation.

Marlène Samba

Concertation politique de Dolisie

LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE REPART SUR DE NOUVELLES BASES

Après la tenue de la concertation politique de Dolisie, le processus démocratique congolais repart sur de nouvelles bases, a estimé le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou faisant le point sur la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique d'Ewo. Il a indiqué que neuf recommandations à court terme ont été entièrement appliquées, tandis que celles dites à moyen et long terme vont l'être graduellement. Cependant, Raymond Zéphyrin Mboulou se demande si l'application de ces recommandations a eu un impact positif avant, pendant et après les dernières élections législatives.

La concertation politique de Dolisie, qui s'est tenue dans l'amphi 600 de l'Ecole normale des instituteurs, a réuni environ 400 participants représentant des partis politiques, la société civile, les confessions religieuses, des représentants de la communauté internationale et des facilitateurs. Ces derniers ont procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique d'Ewo, en tirant les leçons sur l'organisation des élections législatives de 2012. Ils ont en outre réexaminé la méthodologie de détermination d'un corps électoral fiable et réfléchi sur le fonctionnement des partis politiques et leur financement.

Toutes les recommandations à court terme sont entièrement appliquées

Plus d'un an après les recommandations prises à Ewo, couronnées par la période d'essai avant, pendant et après les législatives de l'an dernier, il était nécessaire de s'arrêter pour évaluer le processus de mise en œuvre de ces résolutions. Il fallait exhumer le passé pour analyser le présent afin de prévoir l'avenir. L'exercice a pris plus de temps que prévu, tant la recherche du consensus ne pouvait en décider autrement. Le point du ministre de l'intérieur et de la décentralisation indique que neuf des



Une vue partielle des participants à la concertation

quatorze recommandations adoptées à Ewo ont été appliquées avant, pendant et après les élections législatives de juillet dernier.

Il s'agit notamment de l'amendement de certaines dispositions de la loi électorale et les décrets subséquents ayant donné une base juridique aux recommandations proposées à Ewo ; l'application stricte de la loi électorale qui fait obligation au président de bureaux de vote de remettre un exemplaire du formulaire des résultats du scrutin dûment signés par toutes les parties à chaque délégué des candidats ; le retrait de la présidence des commissions départementales, de districts et d'arrondissements des autorités administratives ; ou la remise de la présidence des commissions départementales, des districts et d'arrondissements à des fonctionnaires jouissant d'une bonne moralité.

La représentativité des partis et de la société civile au sein des bureaux d'enregistrement a conduit à la modification du décret portant création, organisation et attributions des commissions administratives des révisions des listes électorales. A cela s'ajoute la création de deux circonscriptions nouvelles au niveau des circonscriptions administratives dont le ressort territorial ne correspond pas aux circonscriptions électorales et la prise des dispositions relatives aux sanctions disciplinaires au sein de la Conel.

Des textes subséquents ont été pris pour que les élections législatives de 2012 soient sous

le couvert d'un dispositif juridique nouveau, issu de la prise des recommandations d'Ewo.

Encore des défis à relever

Même si des avancées ont été enregistrées dans le processus, des recommandations à moyen et long terme seront appliquées graduellement. Il s'agit par exemple de l'adoption et de la promulgation de la loi sur le financement des campagnes électorales. A ce sujet, le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou a annoncé que le projet de loi a déjà reçu l'avis favorable de la Cour suprême et sera mis prochainement sur la table du gouvernement. L'introduction progressive dans la législation nationale de l'usage du bulletin unique fait l'objet d'une étude et devra être expérimenté pendant les législatives. Il sera par ailleurs procédé à une réorganisation administrative susceptible de permettre un découpage électoral global, afin de rapprocher l'administration des populations et de mieux organiser les élections. Il devra également être procédé à la correction de la sous-représentation de certaines entités administratives à l'Assemblée nationale.

Abordant les difficultés rencontrées, Raymond Zéphyrin Mboulou a reconnu que des efforts appréciables ont été accomplis pour la révision du cadre juridique des élections. Mais, il convient de relever « que la mise en application des recommandations présente des faiblesses qu'il convient de corriger » dont

les insuffisances des membres des commissions locales d'organisation des élections. Les dernières opérations électorales ont permis de relever des interprétations erronées du cadre juridique à cause de l'esprit partisan de certains membres. Il y a également la faible participation des différentes sensibilités politiques dans les commissions administratives de révision des listes électorales.

Pour le ministre, les difficultés rencontrées même dans le respect du nouvel ordre électoral, ont influencé à divers niveaux, le bon déroulement des élections législatives de 2012. Mais, les participants sont convaincus que les élections locales de juillet prochain seront libres, transparentes et justes, si les nouvelles orientations de Dolisie sont

appliquées et exécutées par tous.

La surprise de Dolisie

Prévue le samedi 23 mars à 2013 à 11 heures, l'ouverture de la concertation a eu lieu avec deux heures de retard. Parce que, dans son « intention de faire participer toute la classe politique nationale à ce genre de rencontre, le gouvernement a tenu un conclave avec certains acteurs politiques qui manifestaient encore des réticences jusqu'à la dernière heure ». La concertation de Dolisie, est une preuve supplémentaire de l'attachement des citoyens et des partenaires de l'Etat à la consolidation du processus démocratique au Congo. A côté des agences du système des Nations Unies et du corps diplomatique et consulaire, confessions religieuses, les organisations de la société civile ont pris part à ces assises.

Une trentaine de partis politiques ont répondu favorablement à l'appel de Raymond Zéphyrin Mboulou. Du côté de l'opposition, des formations politiques comme la Convention d'appui au processus d'Ewo composée de 12 partis politiques dont le Cnr du pasteur Ntoumi et le Prl de Nick Fylla, l'Upads, le Rad ou l'Udr-Mwinda ont répondu favorablement à l'invitation du gouvernement. De même, le centre a été incarné par le Mgcc, le Centre uni, le Centre gauche, l'Ump... La majorité et ses partenaires du Rmp ont été représentés entre autres par le Pct, le Rdps, le Mar, le Club 2002-Pur, le Msd, le Rdd, la Convergence citoyenne.

Justifiant la participation de l'Upads à la concertation, le sénateur Kaya Magane, chef de la délégation a déclaré qu'il a été mandaté par le Conseil des vice-présidents. Car, dit-il, il n'était pas normal que l'Upads qui a été un des acteurs de la concertation d'Ewo ne puisse pas participer à l'évaluation de ce qui a été fait.

Ernest Otsouanga

LE PATRIOTE

Siège: 106, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU
25 MARS 2010

Directeur Général :
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication :
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général
de Rédaction:
Bertin EKANI

Rewriter :
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle :
Laurent LEPOSSI,
Dieudonné BEKAS,
Georges ENGOUMA,
Dominique MALELA
Etienne PÉREZ,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA,
Roger PAO

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Imprimerie Saint Paul (ISP)

Journal Le Patriote - Hebdomadaire
d'informations, d'analyses et d'opinions
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé Brazzaville

- Page entière	150 000 F CFA
- 1/2 page	75 000 F CFA
- 1/4 page	45 000 F CFA
- 1/6 page	12 000 F CFA

N.B. : En couleur, ces tarifs sont doublés



LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION EST UN IMPÉRATIF

Les participants au séminaire atelier international, tenu du 28 au 29 mars 2013 à Pointe-Noire sous le thème « *Quelle douane voulons-nous pour le Congo ?* », ont recommandé principalement la modernisation de l'administration douanière, pour mieux répondre aux impératifs de la Banque Mondiale, en vue de l'amélioration du climat des affaires au Congo.

Dans le cadre du projet de l'Union Européenne dit, « *Projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques (FGFIP)* », un séminaire conjointement organisé par cette institution et le Congo, a regroupé à Pointe-Noire, les douaniers, les opérateurs économiques et institutionnels ainsi que les opérateurs de commerce international.

Dans leurs allocutions respectives à l'ouverture, le directeur de cabinet du ministre délégué chargé du plan et de l'intégration, Pascal Bobassa et le directeur général des douanes et des contributions directes, Jean Alfred Onanga ont présenté ce séminaire comme un évènement qui fera date dans l'histoire de l'administration douanière. C'était une occasion de s'asseoir et de réfléchir sur les grands défis de la douane. C'était aussi une occasion pour faire le point général des réformes en cours dans l'administration des douanes congolaises et essayer de tracer de manière constructive, ce que sera l'avenir de la douane.

De son côté, l'ambassadeur, chef de délégation de l'Union Européenne, Marcel Van Opstal, après avoir constaté des avancées positives dans certains domaines des douanes, a relevé que le chemin à parcourir reste long, pour qu'elles contribuent positivement à la promotion des investissements nationaux et internationaux hors pétrole et permettent au Congo de devenir émergent à l'horizon 2025, conformément au « *Chemin d'Avenir* » et au Plan National de Développement. Il a rappelé que la République du Congo est encore classée au 183^{ème} rang sur 185 pays (seuls le Tchad et la RCA sont mal classés) dans la classification Doing-business de la Banque mondiale en 2013. Il a ensuite relevé que sur le critère « *commerce transfrontalier* », le Congo est classé 181^{ème}. « *C'est l'un des critères sur lequel le Congo est le plus mal classé parmi les dix critères évalués dans le Doing business* », a-t-il fait savoir.

Le même orateur a interpellé les professionnels des douanes sur ces données, sachant que les indicateurs fournis par le commerce transfrontalier sont étroitement liés aux opérations douanières. « *C'est pour cela que nous avons fait le choix d'un séminaire ouvert aux opérateurs de commerce international, afin que ces deux journées permettent d'échanger librement et de manière constructive, dans une logique de dialogue public-privé ; que chacun comprenne les difficultés actuelles que rencontre chaque acteurs, ainsi que les enjeux du processus de modernisation de la douane* », a expli-

qué l'ambassadeur Marcel Van Opstal.

Les recommandations du séminaire

A la lumière des thèmes développés, de la panoplie des questions posées aux exposants et des débats passionnants, ce séminaire a abouti à dix sept recommandations, adressées tant au gouvernement qu'à la direction générale des douanes.

Il s'agit pour le gouvernement d'évaluer l'impact des programmes de vérification des importations et des exportations ; restaurer la direction de l'informatique ; créer un bureau des grandes entreprises ; créer les conditions de la mise en œuvre d'un plan d'action global de toute la chaîne logistique au port autonome de Pointe-Noire ; clarifier les missions de la chaîne unique de

créer un cadre de concertation douanes-secteur public ; mettre en place un observatoire de lutte contre la fraude et la corruption en douane ; tenir des réunions périodiques pour le suivi des recommandations ; assurer la stabilité des cadres affectés dans les organismes régionaux de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), pour un meilleur suivi des programmes liés à la modernisation de l'administration douanière ; informatiser le régime de transit et mener une étude sur la sécurisation de transit par GPS.

La conformité aux normes internationales

Ces recommandations sont le résultat des communications développées par des experts internationaux et nationaux utilisés et deux tables rondes qui ont permis d'échanger les opinions sur les sujets qui préoccupent la modernisation de la douane congolaise. Au nombre des thèmes débattus, celui intitulé « *Les réformes en cours au niveau mondial et bonne*

sultat et mérite ; à la non interférence politique dans les nominations des agents de certaines catégories. Le renforcement des capacités (qualification des agents) ; le soutien politique et matériel ; la promotion du partenariat avec les parties prenantes ; la connaissance, la maîtrise et l'application réelle des normes internationales entrent aussi en ligne de compte. La mise en œuvre de cette réforme au Congo a amené les dirigeants de la douane à mettre en œuvre un plan stratégique. Le directeur prévisions statistiques de cette structure, M. Lauric Ngouembe a présenté un exposé portant sur le thème : « *orientations stratégiques des douanes congolaises 2012-2016* », suivi de la présentation du Guichet unique de dédouanement (GUD). Ce guichet qui est opérationnel dès le 1^{er} avril 2013, est un élément de ce plan, tout comme l'est le partenariat public-privé, douane-entreprises.

Plusieurs douaniers venus de l'Europe et des pays de l'Afrique de l'Ouest ont partagé leur

pour la version Web de la plate forme actuelle. C'est Sydonia Word. Son Chef de projet, Maximien Fiacre Mbou a planché sur le thème : « *Système de migration de Sydonia++ à Sydonia word* ». C'est une étape importante de la modernisation de la douane congolaise, dont la mise en œuvre est prévue pour janvier 2014 sur l'ensemble du pays. En mai et octobre 2013, on procédera à l'installation du site pilote et à son démarrage. Mais cet outil indispensable exige d'importants moyens qui font défaut.

Depuis mars 2010, le port de Pointe-Noire réalise des opérations scanning des containers, effectuées sous contrat par une société privée dénommée COTECNA. M. Christophe Guyant son directeur général a présenté le Système Informatisé Analyse de risque (SIAR), qui renforce la situation sécuritaire du Congo (détection des marchandises prohibées et dangereuses) et fait gagner du temps aux opérateurs économiques, par rapport aux inspections physiques.

M. Jean Bruno Kanga, chef de service scanner a par la suite révélé que les résultats du scanning sont disponibles en 40 secondes seulement. Selon ce dernier, sur 21928 containers scannés en 2012, 6516 se sont révélés suspects. Le scanning permet chaque mois de récupérer environ 128 millions de Fcfa de taxes fiscales et 120 millions de pénalités.

En 2012, le scanning a pu rapporter une bagatelle de 3 milliards de francs CFA. L'appropriation de cette technologie par l'administration douanière a constamment fait l'objet de préoccupations des intervenants.

Les deux tables rondes organisées les 1^{er} et 2^{ème} jours ont eu pour thèmes : « *Concilier la facilitation et le contrôle douaniers* » et « *Quel nouveau partenariat douanes entreprises ?* ». On peut retenir que la douane a fait beaucoup d'efforts dans le cadre du traitement des dossiers pour faciliter la procédure d'enlèvement des marchandises. Le problème se situe au niveau des autres partenaires privés qui interviennent dans la chaîne (acteurs a priori et a posteriori). Grâce au Guichet unique de dédouanement, le Congo devrait faire un bond en avant dans le classement du Doing business.

A propos du partenariat Douane-entreprises, il est entendu que la douane a un rôle important à jouer, en partenariat avec le secteur privé, pour aider le Congo à améliorer son mauvais classement dans la classification de Doing business. Pour ce faire, il faut un partenariat qui puise son fondement dans le dialogue permanent. Il sied de noter que le DG des douanes a participé aux travaux du début jusqu'à la fin.

Dominique Maléla



Marcel Van Opstal, Pascal Bobassa, Jean Alfred Onanga...

dédouanement ; restituer à la douane la part de la redevance informatique prévue par les textes de base pour couvrir les besoins inhérents à sa modernisation.

A la direction générale des douanes, les participants au séminaire ont recommandé de préparer les conditions de ratification de la convention de Kyoto révisée ; organiser les formations en informatique de base en vue de faciliter l'appropriation de l'outil informatique ; mettre en place le système des procès verbaux certifiés (PVS) ; créer les conditions de l'intégration au sein du comité en charge de la modernisation d'un ou plusieurs représentants des partenaires publics. Il est aussi question pour l'administration douanière de valider au niveau national, le principe de dépôt d'une déclaration dématérialisée non prévue actuellement au niveau des codes de douanes ;

pratique », présenté par le coordonnateur du secrétariat de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), venu de la Belgique, M. Bernard Zbinden. Ce dernier a assimilé la modernisation au rapprochement des administrations douanières, aux standards de l'OMD, aux meilleures pratiques, en se référant au protocole de Kyoto révisé.

La modernisation, a-t-il déclaré, appelle des réformes qui se traduisent par le changement sur le terrain. Pour cet exposant, la mission de la douane n'est pas seulement de faire les recettes, mais elle peut faire plus que ne lui demande le gouvernement, en protégeant la population contre les produits prohibés, les faux médicaments, en protégeant l'environnement. La réforme et la modernisation sont des processus permanents qui font appel à la présence des spécialistes, à la cohérence performance, ré-

expérience avec les congolais. Le cas de M. Yoraba Nguessan, cadre des douanes de la Côte d'Ivoire dont la communication a porté sur « *le processus de modernisation des activités douanières du port d'Abidjan* ». Il a édifié son auditoire sur les performances réalisées à ce niveau, grâce à l'informatique dans la sécurisation des recettes, sécurisation du transit, la lutte contre la fraude

Apport des Nouvelles technologies en douane

L'informatique est un élément moteur pour une administration douanière. Au Congo, c'est le système Sydonia++ qui couvre l'ensemble des bureaux du territoire national. Dans son exposé intitulé « *Informatisation des Douanes au Congo* », M. Jean Marc Benoit a présenté ce système devenu caduc. Le gouvernement a dont opté

VERS LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS FORESTIÈRES

Le ministre de l'économie forestière et du développement durable, M. Henri Djombo, a procédé le 28 mars dernier à Brazzaville, au lancement des activités du Projet Forêt et Diversification Économique (PFDE), en vue de renforcer les capacités institutionnelles de son département ministériel ainsi que le cadre législatif et réglementaire en matière de gestion durable des forêts.

Monté avec l'appui financier et technique de la Banque Mondiale, ce projet répond aux directives du président de la République d'assurer l'émergence d'un secteur hors pétrole dynamique et de promouvoir le développement durable du pays. Il se donne pour mission également de créer un environnement favorable à l'investissement privé, à la promotion des petits producteurs dans le secteur forestier et de renforcer l'implication des populations locales et autochtones dans la gestion durable des ressources forestières.

En lançant ce projet au cours d'un atelier consacré à cet effet, en présence des représentants des partenaires au développement du Congo, le ministre Henri Djombo a indiqué que l'exécution dudit projet va permettre de mieux valoriser une des ressources naturelles majeures et renouvelables du pays, d'améliorer la valeur ajoutée, et d'augmenter la contribution du secteur forestier dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB).

Il a remercié les experts du travail réalisé dans le cadre de la préparation de ce projet. De même, il a exhorté les membres du comité de pilotage, l'unité de coordination, les cadres impliqués directement ou indirectement, les autres intervenants, à s'investir pleinement dans cet objectif afin de garantir ce PFDE. Pour sa part, le directeur des opérations de la Banque Mondiale pour le Congo, M. Eustache Ouayoro a signifié que les quatre secteurs qui ont été identifiés pour la diversification économique sont le transport, l'agriculture, les mines et bien sûr les forêts.

« Il est opportun pour la République du Congo, au moment où le débat international se focalise sur la notion de croissance verte, d'utiliser ses forêts comme un des moteurs de la diversification de son économie et de cette nouvelle forme de croissance », a relevé le fonctionnaire de la Banque Mondiale. Il a précisé que ce projet n'est pas seulement important pour le secteur forestier, le développement durable et la diversification économique, mais l'est également dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration.

A cet effet, M. Eustache Ouayoro a fait savoir qu'il sera extrêmement difficile au Congo de devenir une économie émergente si le pays ne dispose pas d'une administration compétente et efficace. « Un pays émergent doit avoir une administration performante qui crée les conditions pour le secteur privé de se développer et attirer ainsi des investisseurs, et de ce fait, favoriser la création des emplois



Au milieu, le ministre Henri Djombo, lançant les activités du projet

dont les jeunes qui vont arriver sur le marché du travail auront besoin. Car, faire par les autres ce que devrait faire l'administration n'est certainement pas la meilleure manière de renforcer l'administration, mais le moyen le plus sûr de l'affaiblir », a poursuivi le directeur des opérations de la Banque Mondiale.

A cette occasion, il a encouragé l'équipe du projet, en premier lieu son coordonnateur, son coordonnateur adjoint, son spécialiste forestier et tous les autres spécialistes à relever le défi offert à ce projet et que le Congo s'offre à lui-même. Prévu pour une durée de cinq ans, ce projet qui concerne les trois secteurs forestiers Nord, Centre et Sud, est évalué à 32,6 millions de dollars, cofinancé par l'Association Internationale du Développement, à hauteur de 10 millions de dollars US, et par la République du Congo à concurrence de 22,6 millions de dollars US. Pour l'exercice 2013, le gouvernement a inscrit au budget de l'Etat 3 milliards de FCFA au titre de ses obligations pour financer les activités programmées.

Il convient de rappeler que les forêts du Bassin du Congo représentent environ 300 millions d'hectares, soit le deuxième poumon de la planète après l'Amazonie, et abritent environ 30 millions de personnes. La République du Congo possède 22 millions d'hectares de ces forêts, soit environ 6 hectares par habitant. A ce titre, la République du Congo est un des pays les plus riches de la planète en termes de ressources forestières par habitant.

Elle est également connue pour être un pays qui a réussi à placer 50% de ses forêts sous aménagement, c'est-à-dire sous une forme d'exploitation durable qui n'entame pas le stock de capital naturel. Par ailleurs, une partie significative de ces forêts aménagées a été certifiée par un observateur indépendant, et le pays adhère au processus européen de légalisation des bois, connu sous le nom de FLEGT. Ce qui renforce la crédibilité de la politique forestière du pays, qui

est en retour une des raisons du soutien de la Banque Mondiale pour ce secteur.

Enfin, le taux de déforestation de 0,07% par an, place la République du Congo en tête des pays africains pour la lutte contre la déforestation. Pour cette raison, le Congo participe activement à l'initiative pour la réduction des émissions de la déforestation et de la dégradation (REDD+), une des avancées significatives des derniers « rounds » des négociations internationales sur le changement climatique, notamment depuis le sommet de Bali.

Gulit Ngou

LE CONGO RÉINVENTE SON CLIMAT DES AFFAIRES

Attirer plus d'investisseurs au Congo, c'est l'un des objectifs que s'est assigné le ministre d'Etat, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé. Isidore Mvoubi multiplie des initiatives pour l'amélioration du climat des affaires au Congo. Un rêve que partagent le gouvernement, les opérateurs économiques et l'ensemble des citoyens.

Le climat des affaires tarde à s'améliorer au Congo, malgré ses énormes potentialités naturelles, la souplesse de sa législation et les opportunités présentées régulièrement aux potentiels investisseurs à travers les conférences à l'extérieur. De même, la mise en place du Haut conseil du dialogue public-privé, encore en veilleuse et les potentialités, ne donnent pas encore des résultats à la dimension des ambitions du gouvernement et des attentes des investisseurs. Classé 185^{ème} sur 192 Etats par Doing business en 2013, le Congo doit réinventer son système pour inverser cette tendance. Les multiples initiatives prises par le ministère du développement industriel et la promotion du secteur privé participent de cette volonté.

Au lendemain de la sensibilisation de l'Exécutif sur la situation actuelle du Congo, avec l'appui de la Banque mondiale, des réformes urgentes vont être engagées. Ce qui devra améliorer son classement l'année prochaine par Doing business. Des groupes de travail mis en place s'activent dans ce sens afin de proposer les actions susceptibles de booster le climat des affaires,

au niveau réglementaire et législatif. Il s'agit notamment de simplifier les procédures administratives de création d'entreprises, réduire le poids de la fiscalité et de la parafiscalité.

A cela s'ajoutent la facilitation du commerce transfrontalier, de l'obtention du permis de conduire, de l'accès au crédit et la gestion de la défaillance et l'accès à l'électricité. Le renforcement du cadre juridique et le respect des contrats ainsi que la protection des investisseurs sont aussi préconisés.

Face à l'urgence, la publication des textes y relatifs est imminente. Ils devront se fonder sur un système souple, aménagé et rassurant, susceptible d'attirer les opérateurs et les sédentariser. Des groupes de travail constitués dans les administrations à cet effet, font office de l'expertise locale qui a collecté et analysé les textes en vigueur. Ils ont également formulé des textes de réformes à court terme. De même, ils ont élaboré un plan de travail conformément aux dispositions régissant le fonctionnement du Haut conseil du dialogue public-privé à moyen terme.

Henriet Mouandinga

La parabole de l'éléphant

C'EST QUI LE ROI DE LA FORÊT ?

Ce soir là, l'atmosphère était des plus ordinaires dans le hangar de mon grand-père où habituellement, les personnes de tous les âges se côtoient en parfaite harmonie. Puis, un lourd silence s'y est installé quand le vieux a posé une question énigmatique qui nous a tous mis à l'épreuve : « qui du lion, de la panthère et de l'éléphant est réellement le roi de la forêt ? Qui des trois animaux peut se voir confier la gestion d'un patrimoine commun aussi précieux que la forêt, avec tout ce qu'elle comporte ? ». Autant de questions qui ont livré en précepte, une conclusion d'autant embarrassante qu'elle suscitait une profonde réflexion. Chacun de nous a dû faire recours à ses petites connaissances tirées des contes et légendes racontés dans la même arène, lesquels nous édifient chaque jour sur les mœurs et caractères de certains animaux. L'énigme n'était pas facile à dénouer. Toutefois, au bout d'un petit temps de méditation, les langues ont commencé à se délier : « c'est le lion en raison de sa majesté, sa splendeur, ses longues enjambées et la force de ses mâchoires... », a dit l'un d'entre nous. Un autre a plutôt soutenu que c'est « la panthère qui est la reine de la forêt, en raison de sa puissance, son opportunisme et sa ruse ».

Aussitôt après ces moments d'excitation, le vieux a repris la parole, cette fois pour fixer les esprits sur le qualificatif « roi » qui selon lui, ne saurait être mêlé au nom d'un prédateur qui, dans sa lutte pour la survie, détruit d'autres vies innocentes. Pour lui, « la panthère et le lion, tout comme le tigre, l'hyène ou le léopard, ne sont que des rois de la

destruction et de la ruine qui ne sauraient être au commandement de la forêt, ce cadre de vie pour toutes les espèces dont les plus nombreuses sont vulnérables : poissons, oiseaux, petits rongeurs, vertébrés, invertébrés... Ici, la vie nécessite une grande compréhension, un esprit de tolérance, de la tempérance, l'humilité, la sagesse et une grande sociabilité. Des qualités qui manquent cruellement à ces prédateurs qui ne vivent que pour tuer ». Quant à l'éléphant que personne d'entre nous n'a cité en exemple, il nous a été présenté de fond en comble par le vieux. Pour lui, « l'aspect physique de l'animal, mais aussi la relation qu'il entretient avec son environnement lui ont permis de s'imposer dans la nature et de devenir ainsi le protecteur de la flore et de la faune, surtout des espèces les plus fragiles. Son alimentation faite essentiellement de fourrages, d'écorces d'arbres et de fruits, ainsi que les déjections qui s'en suivent, font de lui, un grand régénérateur du couvert végétal... N'est-ce pas que c'est lui qui ouvre des pistes pour les autres, en forçant le passage à travers les buissons les plus impénétrables et les marais les plus infranchissables ? Voilà autant d'aptitudes qui lui confèrent un certain prestige et lui valent une grande estime au sein de la famille des animaux. Incontestablement, le roi de la forêt, c'est lui. Même s'il ne le réclame pas autant que lion, c'est à lui que revient la redoutable mission de porter le destin de la flore et la faune ».

Jules Débel



Diversification de l'économie

DES MOTIFS D'ESPOIR AU PLAN AGRICOLE

La stratégie gouvernementale visant à rompre l'assujettissement trop prononcé des recettes publiques au pétrole produit déjà des motifs de satisfaction. Ils proviennent du front agricole où des filières entières entrées en hibernation depuis des décennies sortent peu à peu d'une longue léthargie. La filière cacaoyère vient de donner le la. En effet, 25 des 50 t de cacao récoltées à l'issue de la campagne de 2012 vont devoir reprendre le chemin de l'Europe renouant ainsi avec un passé glorieux. Cependant cette reprise met en lumière des faiblesses dont quelques unes sont de nature à obérer tout le bénéfice que pourrait en tirer le pays.

A l'évidence, avec la réactivation de la filière cacaoyère, l'économie congolaise élargit sa base. Le cacao comptera désormais parmi les produits que le Congo exporte. Lorsqu'elle aura atteint sa vitesse de croisière, son exportation permettra d'améliorer le niveau des recettes étatiques grâce aux dividendes qui résulteront de ses exportations.

On sait que son produit fini, sous toutes ses formes, est très prisé par des consommateurs à travers tous les continents. De tradition, le cacao congolais est très compétitif et peut difficilement connaître des problèmes de marché car il est de bonne qualité.

Aussi est-il apprécié par les professionnels qui exercent dans le cadre des transactions intéressantes ce produit. Les cours mondiaux du cacao sont intéressants, 2981 dollars la tonne à New York et 1915 livres à Londres l'année dernière. Ils pourraient l'être davantage à l'avenir si l'on en croit les récentes conclusions de l'organisation internationale du cacao. Elle prévoit que ces cours pourraient être multipliés par cinq ou six à l'horizon 2030 en raison du risque de pénurie de cette matière première qui pèsera sur cette filière.

On peut donc constater avec bonheur que l'initiative gouvernementale de relancer la filière cacao tombe à pic.

Les atouts de la filière

En anticipant les risques de pénuries identifiés par l'Oic, l'Etat peut faire que le cacao devienne une matière première qui jouera un rôle majeur demain dans la production des recettes publiques.

Les pays africains bénéficiant pratiquement des mêmes conditions climatiques que le Congo figurent parmi les premiers producteurs mondiaux de cette matière première. Rien ne saurait donc justifier que notre pays soit à la traîne sur ce point. Le réveil de la filière cacao peut être perçue comme une charge sonnée contre cet état de chose et on espère que dans les années à venir cette matière non seulement récupérera la place qui était la sienne dans les exportations congolaises... mais qu'elle la dépassera. La finalité étant, sinon de se hisser au niveau de grands producteurs du continent, du moins de se rapprocher d'eux.

L'impact sur les recettes de l'Etat n'en sera que plus grand. Les conditions actuelles s'y prêtent à merveille. Depuis les moments de la splendeur du

cacao et de son éclipse à ce jour, ces conditions se sont beaucoup améliorées. Dans les bassins de production, en particulier la Sangha qui assurait les neuf dixièmes de la production du cacao du Congo, la démographie a galopé, offrant ainsi des bras valides en grandes quantités pour travailler dans les plantations. Mais également pour élargir les surfaces de production.

Remotiver les planteurs

Par ailleurs, il est difficile que le prix au planteur soit le même que celui qui prévalait du temps où le cacao formait avec le café et le bois, les contributeurs essentiels du budget de l'Etat, à savoir 180 frs cfa le kilo. Ce prix connaîtrait une réévaluation pour se rapprocher de celui pratiqué par des pays comme la Côte d'Ivoire, en l'occurrence 450 frs cfa. Ce prix attractif pourrait décupler la motivation des planteurs.

Sur ce point l'Etat ne pourrait plus limiter son poids en apparaissant comme un simple facilitateur tout juste bon à faire des routes pour permettre l'évacuation de la matière première ainsi que l'avaient contraint le Fonds monétaire international et la Banque mondiale à travers leurs plans d'ajustement structurel dans les années 80. Il devra être attentif aux goulots d'étranglement susceptibles de surgir et de perturber le bon fonctionnement de cette filière pleine de promesses et prêt à intervenir en cas de besoin. Ainsi qu'on peut le constater aisément les conditions pour une explosion de la production cette matière première.

L'effondrement de la filière cacaoyère tire son origine de la disparition de l'office national de commercialisation des produits agricoles en abrégé ONCPA exigée par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Selon les injonctions de ces institutions jumelles de Bretton-Woods, le gouvernement devait se retirer du secteur productif et céder la place au privé.

Cependant le désengagement de l'Etat n'ayant pu être suppléé par le privé congolais, les planteurs se sentent abandonnés. Pire, certains d'entre eux, devant la paupérisation qui gagnait progressivement leurs milieux, se sont vus contraints de vendre leur plantation aux sujets étrangers. Il en est résulté que ce qui restait de la production cacaoyère traversait la frontière pour profiter aux pays voisins. Ce qui à la longue constituait un grave danger pour le Congo dont un pan entier de son économie lui

échappait avec pour conséquence une fuite de devises. En vue de conjurer une telle perspective et lassé de ne voir poindre aucune initiative du privé congolais, le gouvernement a dû se résoudre à conclure, en juin 2012, un protocole d'accord avec un privé étranger en l'occurrence la société CIB-OLAM. Aux termes de ce protocole d'accord, la société s'engage à réaliser une étude de faisabilité et de commercialisation du cacao dans le département de la Sangha. Le résultat est là.

La filière cacaoyère est remise de nouveau sur les rails. On retiendra cependant qu'une fois de plus le privé national manque son rendez-vous avec l'histoire. Il n'a pu saisir cette opportunité offerte par le retrait de l'Etat de la filière cacaoyère pour s'y engouffrer. Ce qui lui aurait permis d'aider à acquérir une assise suffisamment solide pour s'émanciper de l'Etat.

En commercialisant et en exportant le cacao, le privé national se donnait les moyens solides d'exister comme une force sociale autonome capable de peser dans le pays. Il reste donc accroché aux marchés de l'Etat et à geindre de façon récurrente sur les créances que l'Etat n'aurait jamais honorées. Et c'est la première faiblesse.

La filière et l'industrialisation

L'autre faiblesse constatée réside dans ce qu'apparemment il n'existe aucun projet relatif à la création des structures de transformation locale d'une partie de la production cacaoyère. Celle-ci continuera comme par le passé à être embarquée dans les paquebots en direction de l'Europe où elle sera transformée par de multinationales pour revenir au Congo en produits finis (chocolat en tablette, en poudre ou en boisson).

Il est admis que les exportations de matières premières ne concourent nullement à l'industrialisation du pays producteur. Bien au contraire, elles perpétuent la division internationale du travail entre pays fournisseurs des matières premières qui restent pauvres et les pays industrialisés qui s'enrichissent de plus belle. Au moment où le pays place l'industrialisation comme l'une de ses priorités cardinales, la filière peut constituer un créneau important. Un concitoyen installé à Pointe-Noire achète du cacao dans les villages environnants et le transforme. Cependant, il le fait de manière artisanale au point que l'impact de son activité est nul. Cet exemple conforte dans l'idée que la filière peut contribuer valablement à l'industrialisation de notre pays. Avec de l'audace couplée à l'esprit d'initiative dont pourraient faire preuve certains concitoyens, il n'est pas impossible que dans les années à venir on trouve dans les rayons des grandes surfaces de la place des boîtes de chocolat made in Congo Brazzaville.

Laurent Lepossi

Humeur

Haro sur le marché des dupes !

Malgré leur accession à la souveraineté internationale, la plupart des pays africains continuent de faire l'objet d'un pillage systématique de leurs richesses naturelles. Les nouveaux accords économiques conclus après les indépendances ont toujours fait pencher la balance du côté des ex-métropoles qui en tirent toutes les dividendes indispensables à leur essor économique.

Pour pérenniser cette exploitation éhontée du sous-sol africain, l'action des ex colonisateurs s'articule autour de deux axes. Le premier permet d'installer à la tête de certains Etats des marionnettes. Celles-ci ne se préoccupent que de leur égo. Le deuxième se focalise sur la création des conflits armés dans les zones reconnues riches en matières premières.

Les guerres qui découlent des conflits armés, souvent ethniques, permettent d'écouler des armes vendues à prix d'or. Elles exacerbent d'autre part les pillages des richesses naturelles. Quoiqu'on dise, le dénominateur de toutes ces stratégies dévoile l'appétit immodéré et légendaire des Occidentaux vis-à-vis des richesses naturelles du sous-sol africain.

Aujourd'hui, la situation n'a pas changé. Plus de cinquante ans après les indépendances, les Occidentaux continuent d'imposer à l'Afrique leurs lois économiques.

Malheureusement, il se trouve des dirigeants africains instrumentalisés par eux qui leur servent de piédestal. Ils monnayent la bradage des richesses naturelles dont regorge le sous-sol de leurs pays respectifs contre leur maintien au pouvoir. Par contre, les chefs d'Etat qui se battent bec et ongle pour le bien être de leurs populations, sont pris à partie par la presse internationale. Les commentaires et reportages basés sur l'intox et la manipulation, en disent long.

Ces mêmes pays placent désormais dans leur collimateur la République Populaire de Chine. Et pourtant, les relations économiques de cette super-puissance avec l'Afrique se lisent en termes d'actions concrètes. Depuis le partenariat stratégique que les dirigeants africains ont signé avec la Chine, des routes, des hôpitaux, des barrages hydroélectriques... ont été construits en Afrique.

Dans le monde occidental, ces réalisations socioéconomiques dérangent. La République Populaire de Chine est qualifiée de tous les péchés d'Israël. Contre les dirigeants africains qui approuvent la coopération sino-africaine, les Occidentaux brandissent comme un épouvantail, le dossier des biens mal acquis pour les dissuader de la consolider.

Ces donneurs de leçons continuent pourtant de fixer depuis la bourse de New York et de Londres, les prix des matières premières africaines tels que le café, le cacao, l'arachide, la canne à sucre et le coton. Même le bois, le pétrole et ses dérivés n'échappent à ce marché de dupes. La presse étrangère trouve normal que les prix des matières premières africaines soient fixés par les Occidentaux qui les achètent. Et pourtant l'inverse n'est jamais possible.

Les Africains n'ont jamais fixé le prix des voitures, tracteurs et autres engins onéreux vendus par l'Occident sur le continent. Par ailleurs, son intransigence sur le paiement de la dette due par l'Afrique aux institutions de Brettons Wood est connue ; alors que ladite dette résulte des rapports économiques inégaux basés sur la ruse des pays dits nantis.

Frappé du sceau « gagnant/gagnant », le partenariat entre La Chine et l'Afrique apparaît aujourd'hui comme la panacée dont le continent a besoin pour son émergence.

Mwana Mboyo



Session du comité national du dialogue social

LES ENSEIGNANTS INVITÉS AU RESSAISSEMENT

Sous la houlette de son président, le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale Florent Ntsiba, le comité national du dialogue social s'est réuni le 25 mars 2013. Les questions concernant le bilan de l'application des mesures triennales issues des négociations d'août 2010, le climat social dans les secteurs de l'enseignement et de la justice, l'examen et l'adoption des documents relatifs à la fonction publique territoriale ont constitué le menu des travaux de ce comité. Les ministres des finances, de la fonction publique, des enseignements ainsi que les représentants de l'administration, des organisations professionnelles d'employeurs et les syndicats des travailleurs ont pris part à cette session.

Dans son mot liminaire, le ministre Florent Ntsiba s'est d'abord réjoui de la présence des ministres chargés des départements directement concernés par les points inscrits à l'ordre du jour et leur a exprimé toute sa reconnaissance.

Il a ensuite félicité les membres de la commission administrative et de la commission financière du comité national du dialogue social pour leur persévérance dans la collecte et l'analyse des données nécessaires à la compréhension des dossiers soumis au comité d'une part, et les administrations qui ont rendu disponibles lesdites informations d'autre part.

Par ailleurs, il a rappelé les recommandations et les préoccupations arrêtées lors de la session du 19 octobre 2012, précisant que ces différents sujets occasionnent de la surenchère, des tentatives de désinformation et de récupération à des fins inavouées.

Il a enfin saisi l'occasion offerte par la session en cours pour répréciser les dispositions juridiques qui régissent l'exercice du droit de grève.

A propos de l'application des accords du 05 août 2010, le comité, après avoir adopté le document, a néanmoins décidé : de reprendre les activités du



Le ministre d'Etat Florent Ntsiba interpellant les enseignants

guichet unique, insistant sur la nécessité de mettre à sa disposition des fonds pour la poursuite du traitement des dossiers ; d'exiger des dix ministères et des institutions qui n'ont pas encore tenu les commissions administratives paritaires (CAP) de le faire dans les meilleurs délais ; d'accélérer le travail de la commission chargée d'harmoniser les textes des enseignants et de mettre à sa disposition des moyens conséquents ; exiger du ministère en charge des finances une attention toute particulière dans

le traitement et le paiement des rappels de solde d'activités des enseignants.

Le point concernant l'examen et l'adoption des documents relatifs à la fonction publique territoriale a fait l'objet d'une attention particulière de la part du comité. Il s'est agi du projet de décret fixant les échelonnements indiciaires des cadres de la fonction publique territoriale ; du projet d'arrêté fixant les montants et les modalités d'attribution de la prime départementale aux agents de la fonction publique territoriale.

Le projet de décret a été adopté avec amendements par le comité qui a demandé aux techniciens d'harmoniser la grille salariale de la fonction publique territoriale avec celle de la fonction publique d'Etat. Le projet d'arrêté par contre n'a pu être adopté en raison des divergences sur les propositions des montants de la prime départementale. Ces différentes propositions seront présentées au conseil des ministres qui tranchera en définitive.

Le climat social dans le secteur de l'enseignement et celui de la justice a préoccupé le comité national du dialogue social qui a décidé de : la nécessité d'accélérer le travail de la commission chargée de l'harmonisation des textes des enseignants, ainsi que la poursuite des travaux de rédaction du projet de statut particulier du personnel enseignant ; le traitement avec bienveillance par le ministre des finances de la question du paiement des soldes d'activités des enseignants.

Les mêmes prescriptions ont été édictées en ce qui concerne la grève des greffiers. Le comité a toutefois rappelé que le droit de grève est formellement reconnu par la législation en vigueur dans notre pays. Cependant, celui-ci

ne peut s'exercer que dans le cadre défini par les textes appropriés. En conséquence, tous les actes de vandalisme et les agressions physiques sont proscrits. Le comité national du dialogue social a invité les enseignants au ressaisissement et les exhorte à reprendre les cours, les commissions techniques travaillant, le recours et la poursuite de la grève ne se justifient plus.

S'agissant de la situation des 2.640 cadres hors classe, le comité a été édifié par le ministre des finances, M. Gilbert Ondongo, de ce que les salaires de l'année 2012, ont été payés à tous les intéressés mis à la retraite. Le personnel diplomatique concerné par cette situation est placé en hors convention, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, au sujet du dégel, la partie gouvernementale a informé les partenaires sociaux qu'au cours de la réunion du 27 février 2013, le Conseil des ministres a décidé de prendre en charge pour le compte du budget d'investissement de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) la somme de six milliards de FCFA au titre de l'année en cours.

Les travaux du comité national du dialogue social se sont déroulés dans un climat empreint d'esprit de responsabilité et de compréhension mutuelle.

Roger Pao

Industrialisation du Congo

DÉBUT D'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DEUX USINES AVANT JUIN PROCHAIN

Deux industriels exerçant respectivement dans l'exploitation de la potasse et la production du ciment, à savoir Chen Longbo et Bo Wallander, ont rencontré le 27 mars dernier, le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala. Il était question de régler les problèmes d'occupation des terres, avant le démarrage effectif des travaux de construction, courant premier semestre de l'année en cours.

Chen Longbo est président directeur général et vice président de Mag Minéral Potasse du Congo, Mag PC en sigle et de Mag Industrie, reconnu sur le plan mondial dans le domaine de l'exploitation minière. Après son audience avec le ministre en charge des affaires foncières, il a annoncé à la presse, le démarrage des travaux en mai 2013. Avant de lancer le chantier, une commission spéciale, composée des représentants du ministère cité en sus et ceux de Mag-PC, se rendront cette semaine sur le terrain, dans le département du Kouilou. Ils vont déterminer l'espace d'occupation de cette activité indus-

trielle, en vue d'accélérer le processus de réalisation dudit projet. Son coût global est estimé à 1,36 milliards de dollars américains. Le début de production pourra intervenir avant fin 2015. Plus de 2000 emplois directs seront créés par sa mise en fonction. Selon le PDG de Mag PC, le nombre d'emplois indirects sera plus élevé. « De par l'envergure de cette unité de production, celle-ci contribuera largement au développement économique du Congo et au raffermissement de la longue histoire de coopération politique, économique et sociale entre la Chine et le Congo », a déclaré M. Chen Longbo. Aussitôt après, le ministre des



Le ministre Pierre Mabiala, bientôt sur le terrain pour régler le problème de terre (Photo d'archives)

affaires foncières et du domaine public a accordé une audience à un autre industriel, le nommé Ba

Wallander, chef d'usine qui pilote le projet de la cimenterie qui sera implantée entre Bouansa et

Mouyondzi, dont les travaux préliminaires sont déjà lancés. Au centre des entretiens entre les deux hommes, le problème de compensation des terres.

En effet, comme l'a laissé entendre l'interlocuteur du ministre en charge des affaires foncières, il est question de régulariser la situation du terrain qu'il occupe déjà, le site de la cimenterie, en plein aménagement. Le ministre a promis se rendre sur place, dans la première quinzaine de ce mois, pour régler le problème de terre.

Une fois cette étape franchie, M. Ba Wallander a laissé entendre que les travaux de la cimenterie dite « Bangote » connaîtront un début d'exécution dès juin prochain, pour s'achever avant fin 2015. Selon ce dernier, le produit de son usine pourra être disponible sur le marché dans moins de trois ans.

D.M.

LES FOURBERIES OCCIDENTALES ET LES REBELLIONS EN AFRIQUE

En rupture totale avec l'esprit du sommet de la Baule qui consacra la volonté de la France, et partant, de celle de l'ensemble des puissances occidentales de mettre en place, au besoin par la force, les conditions d'une démocratisation réelle du continent noir, l'Occident aujourd'hui appuie effrontément des rebellions qui finissent par s'installer au pouvoir. Cette dérive progressive dans l'application de ce qui était en train de devenir la règle d'or des relations internationales ne peut manquer d'inquiéter plus d'un observateur.

Il est vrai qu'il faut se méfier des règles d'or en ce sens qu'elles ne peuvent être que négatives ou privatives : elles disent ce qu'il ne faut pas faire ou encore ce qui ne peut être fait, mais elles ne vous disent pas ce qui peut être fait. La Baule enjoignait en effet aux chefs d'Etat africains réunis dans cette station balnéaire française, d'abandonner définitivement le monopartisme et de démocratiser leur société selon les canons politiques occidentaux. Cependant, la Baule restait muette sur l'attitude des grandes puissances en cas de mégestion ou de dérive monarchiste. Aujourd'hui nous sommes, hélas, définitivement édifiés sur le sujet.

Dans un premier cas, on peut parler d'une exception confirmant peut-être la règle. Dans deux cas, on peut évoquer la survenue de regrettables accidents, en tout cas c'est déjà une curiosité. Trois cas, cela devient une mode. Mais avec cette avalanche de rebellions suscitées ou financées comme c'est le cas aujourd'hui dans le seul continent africain, ce n'est plus une maladie passagère mais bien une épidémie qui se répand ostensiblement.

De quel virus s'agit-il ? De cette propension des grandes puissances à dicter leur loi à l'ensemble des pays « faibles », plus précisément à ceux faisant partie

de leur pré-carré ou leur arrière-cour, au nom du sacro-saint principe de la protection de leurs intérêts respectifs. Il s'agit ni plus ni moins de la tentation insurrectionnelle, de révolte, de séduction, de soulèvement, de désobéissance, d'insubordination, d'opposition. Toutes situations qui éclatent à contre-courant des principes démocratiques les plus élémentaires et sur lesquels les grandes puissances surfent, pour des raisons évidentes d'impérialisme sournois.

Des pratiques restées vivaces

Impérialisme. Le vocable peut faire sourire aujourd'hui, malmené qu'il a été et continue de l'être après les effets de la perestroïka, depuis que tous ces termes en isme, témoins d'une période vouée aux gémonies se trouvent désormais frappés d'opprobre, d'abjection et de déchéance extrême. C'est pourtant, simplement, « la politique d'un Etat visant à réduire d'autres Etats sous sa dépendance politique, économique ou militaire ».

Voilà donc ainsi décrite la racine du mal dont souffre l'Afrique au double plan politique et économique. Certes cette partie du monde n'a pas l'exclusivité de cette sorte de loi de la jungle comme l'attestent les équipées américaines en Grenade en

1983, à Panama en 1989 et en Irak en 2003. Cependant, il est important de noter que l'Afrique concentre aujourd'hui l'essentiel de l'activisme impérialiste dans le monde. Les changements en Egypte, en Tunisie et en Libye, les soubresauts qui agitent la République Démocratique du Congo, le Mali, la Côte d'Ivoire etc., portent la marque de la volonté permanente des grandes puissances de continuer à dicter leur loi au reste du monde, pour préserver ou consolider leur emprise sur son économie.

Le drame centrafricain : une affaire de pétrole

Fondant sous un même souffle le grotesque et le sublime, le terrible et le bouffon, la tragédie et la comédie, l'histoire de la République Centrafricaine reste marquée par des coups de force qui ont eu pour effet de générer des situations absolument kafkaïennes, d'un surréalisme qui n'a d'égal que l'avènement et le règne d'un pur personnage d'opérette nommé Jean Bedel Bokassa. S'auto-proclamant président à vie puis empereur sous le nom de Bokassa 1^{er}, ce dernier contribua énormément à la descente aux enfers d'un pays que l'on dit aujourd'hui en état

d'inexistence, dans une situation de déliquescence avancée.

Malchanceux jusqu'au bout des ongles, le peuple centrafricain a eu le malheur de subir de manière répétée la loi d'une demi-douzaine de despotes tropicaux dont certains sont arrivés au pouvoir par le biais de putschs sanglants. Cette fois-ci, on peut dire que l'histoire a plus que bégayé puisque, pour la première fois, l'accession au pouvoir s'effectue au terme d'une période marquée par la naissance puis le développement d'une rébellion équipée par des puissances extérieures. C'est en effet un secret de polichinelle : en confiant le secteur minier, notamment diamantifère aux sud-africains et surtout en accordant l'exclusivité du secteur pétrolier aux chinois, François Bozizé avait signé son arrêt de mort politique. Ce n'est pas par hasard que l'action première de la rébellion a servi à gêner les travaux de forage prévus dans les réserves de l'Est, de l'Ouest et du Centre-Nord (près de la frontière tchadienne), stoppant net la mise en œuvre du projet.

Ne pouvait-on pas procéder autrement ?

Sans doute Bozizé, comme ceux qui l'ont précédé dans cette déchéance dont la minuterie a été savamment mise au point sous d'autres cieux, n'a pas manqué de défauts. Cependant, fallait-il mettre à mort le principe

même de démocratie, de manière aussi brutale, aussi diabolique, aussi éhontée ?

Ne fallait-il pas rechercher, à travers des mécanismes tout à fait démocratiques, des moyens plus humains de mise à l'écart d'un président dont la liberté de comportement gênait certaines chancelleries ?

Etait-on tenu de se conformer à ce tic-tac politique infernal, à ce monde finalement horloger, tout en mécanismes abscons et en impulsions savantes, ce monde où l'on parle de plus en plus de considérations confuses comme, jadis, du sexe des anges ?

Etait-il normal de répondre à un pouvoir arrogant qui ricane de tout conseil et récuse toute suggestion par une barbarie des plus abjectes ?

Au lieu de contourner le citoyen en encourageant une « institution » parallèle, pourquoi n'a-t-on pas suscité l'organisation d'un forum du genre « Conférence nationale » afin de mettre en place des personnalités plus proches du citoyen et des structures pouvant injecter plus de transparence et de contrôle démocratique ? Toutes ces questions, restées sans réponse, traduisent l'étendue d'un mal qui, si on n'y prend garde, finira par donner toute sa forme à ce qu'on pourrait appeler « le boomerang démocratique ».

Aimé Raymond Nzango

CEEAC

DENIS SASSOU N'GUESSO AU SOMMET SPÉCIAL DE NDJAMENA

Le président de la République Denis Sassou N'Gouesso participe au sommet spécial de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui se tient le 3 avril 2013 à Ndjamena au Tchad. Cette rencontre sera consacrée aux récents développements en République centrafricaine (RCA) suite au coup d'Etat du 24 mars 2013 qui a renversé François Bozizé.

Ce sommet sera suivi avec grand intérêt d'autant que cette institution sous régionale condamne dans ses principes la prise du pouvoir par les armes. A cet égard, l'opinion internationale sera curieuse de savoir la position qu'adopteront les chefs d'Etat de la sous région face aux nouvelles autorités centrafricaines. Si à ce jour, cette position se fait toujours attendre, en revanche celle de l'Union africaine (Ua) est connue. L'Union Africaine a décidé de suspendre, avec effet immédiat, la RCA de toutes ses activités et a imposé des sanctions, notamment une interdiction de voyage et un gel des avoirs de

plusieurs chefs rebelles, dont le président autoproclamé Michel Djotodia.

Par ailleurs, l'UA a appelé au retour de l'Etat de droit, de l'ordre constitutionnel et à l'application des accords de Libreville. Elle a aussi rappelé qu'en vertu de ces accords, le gouvernement d'unité nationale avait en charge l'organisation d'élections législatives.

La CEEAC avait facilité la réunion de janvier à Libreville au Gabon qui s'était achevée avec un accord entre Bozizé et les rebelles de la Seleka sur un cessez-le-feu et pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale comprenant des membres de l'opposition

politique et armée

Le président tchadien, Idriss Deby, a convoqué cette rencontre en sa qualité de président en exercice de la CEEAC qui regroupe l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la RCA, le Tchad, le Congo, la RD Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Rwanda et Sao Tomé et Príncipe.

Le chef de l'Etat sud-africain, Jacob Zuma, est également attendu au Sommet de Ndjamena. Treize soldats sud-africains ont été tués à Bangui dans les combats avec les rebelles de la Coalition Seleka. Un contingent de la Force de défense nationale d'Afrique du Sud (SANDF) a été déployé en RCA, suite à un protocole d'accord signé en 2007 pour « former et renforcer les capacités » de l'armée centrafricaine.

Guy Moukoza



GX
INTERNATIONAL
Alter + Join!



TNT
sure we can

**Nouveau logo,
Nouvelle vision**

**Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE**

**Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis**

Merci pour votre Confiance

**Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)**

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com



Lu pour vous

« LE JARDIN DE DENIS À PARACHEVER, MON PROJET HARDI »

Un étudiant en 1^{ère} année de droit à l'université Marien Nguabi de Brazzaville, M. Antoine Bienaimé Obam'Ondon, a présenté le week-end dernier à Brazzaville, devant la presse nationale, son ouvrage de 111 pages intitulé « Le Jardin de Denis à parachever, Mon projet hardi ! ». Dans cet ouvrage, l'auteur parle des fondements politiques du président de la République, M. Denis Sassou-N'guesso ; de son projet de société « La nouvelle espérance » ; « Le chemin d'avenir » ; des grands travaux de reconstruction et de modernisation du Congo-Brazzaville.

En effet, il essaie tant soit peu à travers les pages de son livre, « de rendre à César ce qui est à César ». Pour lui, les actions d'un Président sont toujours l'objet de critiques pour les uns et de réflexion pour les autres. M. Obam'Ondon évoque également la situation de la jeunesse congolaise qui pose aujourd'hui la question de savoir ce qu'il en est des promesses de « La nouvelle espérance » ou du « Chemin d'avenir ». Il interpelle dans ce livre, la conscience de la jeunesse congolaise à sauvegarder, à parachever et à cesser d'entretenir des débats stériles afin de comprendre quel est l'héritage que l'on peut tirer de ces enseignements.

Réfléchissant sur l'économie congolaise, l'auteur indique que le bilan du Congo en fait un partenaire stratégique et fiable. Il a la plus forte croissance au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), avec un taux de 6% en 2009, tandis que les autres pays de la zone n'atteignent en moyenne que 2 à 3% de croissance. Le taux de croissance est estimé aujourd'hui à 10% malgré un contexte économique marqué par la crise.

Selon lui, le chef de l'Etat fait avancer calmement et sûrement le Congo vers l'émergence économique. « La jeunesse congolaise peut se sentir optimiste grâce à des actions qu'il juge positives, capables d'assurer le développement du pays et

d'améliorer les conditions de vie de la population », a-t-il souligné. Abordant le « Chemin d'Avenir », il prouve à la jeunesse congolaise que le jardin est déjà cultivé par le président Sassou-Nguesso, notamment avec les principaux secteurs vitaux que sont l'éducation, la santé, les infrastructures routières.

« Ce livre, je l'ai écrit à l'attention de la jeunesse, parce qu'elle représente l'avenir. Personnellement, je ne connais pas le Président de la République. Si mon choix s'est porté sur Denis Sassou Nguesso, c'est parce que c'est lui qui est actuellement Président de la République. C'est lui qui a les destinées du pays en mains, et mon avenir dépend aujourd'hui de lui et de mes parents », a-t-il fait savoir.

« Au fil des temps, je me suis rendu compte que beaucoup de jeunes de ma génération ignoraient ce qui se passait dans le pays. Comme je voulais leur parler, je n'ai pas trouvé un autre moyen plus efficace que le livre. Car le Congo a ses jeunes, ses étudiants partout à travers le monde. Par exemple, j'ai mes frères qui vivent au village et font du commerce. Ils partent à Gamboma le matin pour venir vendre le manioc à Brazzaville et quand ils ont fini, ils repartent à Gamboma. S'ils le font, c'est parce qu'il y a la route. Cela montre que les infrastructures routières sont importantes », a-t-il ajouté.

G.N.

ET SI LES JOURNALISTES CRÉAIENT LEUR PROPRE TRIBUNAL

Il ne se passe de jour sans que la presse écrite ne tombe sous le coup de la loi. Heureusement pour elle, les pouvoirs publics congolais tolèrent ces dérives qui ne peuvent bénéficier d'aucune circonstance atténuante. Les faits qui illustrent ces boules noires en presse écrite sont si nombreux qu'on ne peut plus laisser le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) les gérer seul. Il faut pour le Congo, une organisation non gouvernementale constituée exclusivement des représentants des syndicats ou bien d'autres associations des journalistes destinées à faire des rappels à la loi aux auteurs des délits de presse.

Sous d'autres cieux, cette structure s'appellerait le tribunal des camarades. Cet instrument qui se veut neutre de par sa composition, les conditions de sa création et de par son indépendance vis-à-vis de l'Etat, peut jouer un rôle décisif dans l'éducation de tous ceux qui embrassent la noble carrière de journaliste.

Aujourd'hui, les congolais qui veulent tout politiser, assimilent le Conseil supérieur de la liberté de communication à un organe aux ordres du pouvoir dans le seul but de décrédibiliser les délibérations qu'il est appelé à voter dans l'exercice de ses fonctions. Outre ce fait déplorable, le CSLC est actuellement en proie à des divisions internes qui ne sont pas de nature à faciliter le bon déroulement des travaux au sein de cette institution constitutionnelle.

En effet, certains de ses membres passent le clair de leur temps à médire, à revendiquer les primes et à pourfendre l'institution, qu'à jouer le rôle de régulateur des médias prescrit au Conseil. Ils sont également passés maîtres dans l'intrigue et l'obstruction. C'est pour ces multiples raisons que l'opinion croit dur comme fer que bon nombre de ces hauts conseillers ne semblent pas connaître la tâche qui leur est assignée.

Oubliant qu'ils sont sous serment et très souvent absents des activités organisées par leur institution, certains d'entre eux ont choisi la CNRTV comme tribune pour amuser la galerie. Ainsi, ces hauts conseillers aux allures de syndicalistes, sans dignité et sans scrupules, nous font parfois regretter leurs prédécesseurs qui avaient le cœur à l'ouvrage, brillé par le professionnalisme et non par la bravade comme c'est le cas malheureusement aujourd'hui.

Raison pour laquelle, les délibérations qui sont prises pour la plupart des cas après quelques auditions de journalistes, sont malmenées par ces hauts conseillers qui les confondent à des atteintes à la liberté d'expression, quand bien même les suspensions de certains journaux sont légales. Le non-respect des règles éthiques et déontologiques, les incursions dans la vie privée et les dérapages sont légion. Comme on le voit dans ce

climat délétère, le CSLC ne peut qu'être fragilisé et déstabilisé. Il risquera, si l'on n'y prend garde, de gérer ses propres conflits que de jouer le rôle qui lui est dévolu. La place qu'occupent les ONG dans la vie publique est si importante au point de les intéresser aux métiers du journalisme qui devient au Congo, comme un haut lieu de règlement de compte, ou le droit du public à une information de qualité n'est pas respecté. Pour tout journaliste digne de ce nom, l'esprit critique, la véracité, l'exactitude, l'intégrité, l'équité, l'impartialité sont les piliers de son action. De même, il tient l'accusation sans preuve, l'intention de nuire, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge et la manipulation des faits pour les plus graves dérives professionnelles.

Les nombreuses associations de défense des journalistes qui exercent au Congo s'intéressent plus aux avantages pécuniaires et à l'amélioration des conditions de travail qu'au respect des prescriptions déontologiques. Aucune de ces associations, n'a osé un jour interpeler un journalis-

te qui a enfreint aux normes qui régissent la profession.

Pourtant, il est de leur droit de rappeler à la loi un confrère qui s'en est éloigné.

Ainsi, face aux délits de presse de plus en plus nombreux et à la crise de leadership que connaît le CSLC, une structure non gouvernementale se révèle alors nécessaire pour assainir l'espace médiatique congolais.

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que, le Congo est infesté par un journalisme militant, incompatible avec la dignité professionnelle. Ce virus a même attaqué les journaux qu'on croyait immunisés, parce que les principaux animateurs veulent manger à tous les râteliers. L'envie de s'enrichir vite et maintenant a contraint ces directeurs de publication à abandonner la ligne éditoriale du journal.

En effet, il n'est un secret de polichinelle que certains journaux de la place qui avaient acquis une notoriété dans notre pays et qui l'ont perdue à cause du caractère frivole des patrons, cherchent à reconquérir la position perdue en publiant des ragots. Dans ce contexte, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipule dans son article 11 : « ...tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi ».

Patrick Yandza

HOTEL LE RUISSEAU Ponténégrins – Ponténégrines !

Pour vos séjours ou transit à Pointe-Noire, exigez l'Hôtel le Ruisseau.

Situé à 10 minutes de l'aéroport Antonio Agostinho Neto, l'Hôtel Le Ruisseau doté de 106 chambres et suites tout confort, vous réserve un accueil chaleureux. En plus de cela, une navette gratuite est mise à votre disposition de l'aéroport à l'Hôtel.

Piscine, boîte de nuit et location de véhicules sont à votre portée.

Pour tous renseignements, appelez au 04 444 97 21.

Le Directeur Général et le personnel de l'Hôtel Le Ruisseau vous rassurent de leur hospitalité.

HÔTEL LE RUISSEAU ... FAITES NOUS CONFIANCE.

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui, depuis le 21 juin 2011, dessert tous les mardi, jeudi et samedi Boundji, Ewo et Kellé

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

24h00 avant le voyage vous pouvez contacter, à toutes fins utiles, les numéros 05 521 76 78 / 06 628 88 33 ou au 22 de la rue Bouenza, face CEG de la Liberté Talangai - Brazzaville

Océan du Nord

souhaite à tous un bon voyage



Coupes africaines des clubs de football

LES «FAUVES» DU NIARI DANS UN GRAND DÉFI

Le week-end prochain promet d'être chaud, très chaud, à Dolisie où AC Léopards de la localité sera dans l'obligation de remonter trois buts pour accéder à l'étage au-dessus. Pendant ce temps, en Guinée Equatoriale, les « Diables-Noirs » vont sûrement passer une soirée bien tranquille en raison d'une avance considérable de cinq buts devant Panthers.

Après la folle fête qui a suivi la belle victoire des Diables-Rouges sur les Panthères du Gabon, les Congolais se réveillent aujourd'hui devant d'autres défis de leurs équipes représentatives. C'est du tout cuit pour l'équipe des « Diables-Noirs » qui, en coupe de la CAF, a profité de l'avantage du terrain pour se faire une marge consistante de cinq buts. Les panthers de Guinée Equatoriale ont tout simplement été laminés au stade Alphonse Massamba-Débat sur le score sans appel de 6 buts à 1. C'est ce qui fait que, malgré la turbulence interne qui fait suite à la démission du général Jean François Ndenguet, l'équipe des « Diables-Noirs » n'a pas à s'inquiéter. Juste devrait-on prendre des mesures pour que l'euphorie actuelle ne se transforme pas en démission. Car, en football, il arrive parfois

des choses qui sont difficilement explicables. Il suffit en effet de très peu de chose pour que la confiance excessive se transforme en malheur. Voilà pourquoi, dans ce domaine, la concentration doit demeurer permanente. Aussi les dirigeants et le staff technique de Diables-Noirs ainsi que les journalistes doivent éviter de laisser croire que c'est désormais du tout cuit.

Au contraire, il faut plutôt continuer à se donner à fond pour envoyer un message fort au prochain adversaire. C'est même une occasion de se préparer de façon sérieuse et conséquente.

Aux «Fauves» d'entrer définitivement dans la légende

Au démarrage des compétitions africaines des clubs les espoirs congolais reposaient sur les « Fauves » du Niari. Normal. A



AC Léopards ou ça passe ou sa casse

leur troisième participation en coupe de la CAF ils sont parvenus à se hisser sur le toit de l'Afrique. C'est la preuve du talent de leurs joueurs, de la bonne organisation du club et de l'efficacité à tous les niveaux. D'où la désagréable surprise quand cette équipe a fait naufrage à Kano (Nigéria). Depuis, il y a de moins en moins de passion, très peu d'intérêt

pour cette équipe. Celle-ci, inexplicablement, est comme oubliée, enterrée. Apparemment, ce sont les dirigeants du club qui ont eux-mêmes choisi expressément le silence pour préparer dans le calme la foudroyante réplique. Remy Kououng Ayayas n'est pas homme à se laisser abattre par le poids des événements. Lui, c'est un battant qui

adore les défis. Il sait qu'il peut perdre mais il ne renonce jamais pour autant.

Voilà pourquoi Kano Pillars, un vieux routier de la scène africaine, devra s'attendre à vivre l'enfer au stade Denis Sassou N'Guesso à Dolisie. Tout sera fait de sorte à placer les joueurs dans des conditions optimales. Et si l'équipe de Kano Pillars devrait se qualifier c'est qu'elle aura tout simplement été la meilleure. Remy Kououng Ayayas aime à le répéter. « C'est Dieu qui donne ». Il espère donc que les « Dieux » du football lui porteront secours le week-end prochain. Mais, pour cela, l'apport de l'ensemble des opérateurs sportifs congolais aura une très grande importance. Les autres dirigeants, les amis du Congo et du football, le public, et les journalistes vont devoir mettre chacun la main à la pâte afin de permettre à l'équipe de tout faire pour réussir le retour de manivelle. Ce n'est pas vraiment une chose impossible. Mais elle ne sera possible que sous certaines conditions. Et ces conditions-là, il faut savoir les réunir. AC Léopards, pour sa part, a appris à ne plus décevoir. Alors, confiance.

Georges Engouma

Assemblée générale de la fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires

TUMULTE DANS LES COULISSES ?

Lentement mais sûrement le temps s'écoule. Mais il n'y a toujours pas d'odeur en provenance du ministère en charge des sports concernant la restructuration des fédérations sportives nationales. Le Mandat de celles-ci étant déjà arrivé à terme. Et pourtant la direction générale a semble-t-il déjà rendu sa copie contenant le calendrier des assemblées générales électives des fédérations à la tutelle. Mais le patron des sports est encore et toujours accaparé par le football.

N'empêche, au karaté, c'est la campagne qui bat déjà son plein. Il n'y a pas si longtemps, une frange de budokas avait cru devoir envoyer un message très fort en direction de l'opinion nationale et l'équipe dirigeante de la fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires. Le groupe « Sauvons le karaté » a naturellement dressé un tableau très sombre du dernier mandat de Dieudonné Okombi : Alors, on l'a compris, la prochaine assemblée générale élective promet d'être encore une fois de plus mouvementée, tumultueuse.

S'il est vrai que l'on vivra les scènes ordinaires de la vie du karaté national, il est également certain qu'il y aura des règlements de compte, des peaux de bananes, des calculs et sans doute aussi des combines pas toujours agréables. Mais c'est un climat qui reste conforme à ce qu'a toujours été ce karaté congolais. Du docteur Galessamy-Ibombot, le premier président, à Dieudonné Okombi, le dernier, en passant par Jacques Koyo, feu Marc

Mboni-Atipault, et Ludovic Atypo la gestion de la structure s'est toujours réalisée sous tension. La contestation étant toujours permanente. Querelles d'écoles, affinités claniques, distribution anarchique de grades, et sempiternel problème de leadership : Voilà qui gangrène à ne plus en finir le karaté national. C'est dire que le mal du karaté vient des adeptes eux-mêmes.

C'est un milieu où s'entremêlent l'hypocrisie, la trahison, les comportements orduriers, l'irresponsabilité, et sans doute aussi l'inconscience. On sent que les budokas ne sont pas vraiment préoccupés à donner la priorité à leur discipline. Il n'y a que les intérêts personnels qui sont mis en avant. C'est le pourquoi du « sur place » de ce karaté. Car quand arrive l'assemblée générale élective, on oublie le karaté pour privilégier des intérêts obscurs et égoïstes. On se souvient qu'en 1986 l'élection du président avait même été reprise. A l'époque le docteur Omer Mouloundou alors conseiller aux sports du ministre Jean Claude

Ganga avait cru devoir mettre en marche une « honteuse machine de tricherie » qui avait fini cependant par être mise à nu au moment même où l'élu par magouille, Maître Alexandre Boumbou « Balex » se prêtait déjà aux questions des journalistes. A la reprise, c'est le favori, feu Marc Mboni-Atipault, qui l'avait emporté.

Il faut pourtant que ça change

Ainsi, tout peut arriver au karaté. Aussi, les candidats potentiels et ceux déjà officiellement déclarés sont depuis longtemps sur le terrain. Question d'identifier et de maîtriser le corps électoral qui est souvent l'objet de la controverse et de chercher à s'attirer la sympathie des électeurs. A ce jour, seul Ludovic Atypo, l'avant dernier président de la structure, a officiellement affiché son intention de revenir. On se souvient qu'il n'avait pas été battu aux élections mais seulement empêché de se représenter pour des raisons extra-sportives. Il est donc normal qu'il espère bénéficier d'une nouvelle confiance de ses frères de la discipline. On voit mal Dieudonné Okombi renoncer à briguer un nouveau mandat. Mais tous ces deux candidats vont trainer à l'occasion le handicap d'avoir des mandats à défendre.

A entendre les proches de l'un comme de l'autre, toute la campagne se résume en la comptabilité des victoires acquises sur l'échiquier international.

On néglige ainsi des éléments aussi importants que la promotion et le développement de la discipline, la formation des formateurs et des compétiteurs, la distribution des grades, l'éthique, le programme des candidats, ...etc. Il y a comme une vision étriquée de la chose. Qui peut répondre aux préoccupations de « Sauvons le karaté » et de ceux qui ont constaté la panne d'imagination affichée par l'équipe dirigeante actuelle ? Un nom, un seul, semble faire l'unanimité. Bien sûr, il n'est pas encore officiellement candidat mais Dominique Ondzé « Doukaye » a été aperçu récemment à Pointe-Noire et à Dolisie en pré-campagne. Il a pour lui la virginité, le franc-parler, le sens du devoir et de l'organisation, la rigueur et l'amour du

prochain. Nul doute, ces qualités sont idéales pour mener le combat de la réhabilitation du karaté à bon port. Car, en perspective, il y a les jeux africains du cinquantenaire où bon nombre de budokas aimeraient que le karaté soit leader au nombre de médailles de qualité. Il faut donc qu'il y ait des dirigeants disponibles, généreux, imaginatifs, audacieux et bien sûr compétents. C'est cela le message de ceux des karatékas qui en ont assez de voir leur discipline tourner toujours en rond sans jamais trouver des marques gagnantes. Il faut donc que ça change tant dans le fond que dans la forme. Il apparaît urgent, car les jeux africains sont déjà très proches, de remettre le train karaté sur les rails en y consentant d'énormes sacrifices et en travaillant d'arrache-pied avec méthode, rigueur et intelligence.

G.E.

Dernière heure

Trois joueurs du Daring Club Motéma Pembé (DCMP) de Kinshasa ont perdu la vie vendredi dernier à la suite d'un accident de circulation. Ce qui a occasionné le report du match As V.club - DCMP prévu pour le dimanche 31 mars 2013. □